

# Le Christ Médiateur dans la pensée de Calvin

Dieu ne s'est jamais manifesté de façon favorable à son ancien peuple et ne lui a accordé aucune espérance de grâce sans lui proposer un Médiateur... Dieu ne peut pas être propice envers le genre humain sans Médiateur<sup>1</sup>.

Comparer la structure de l'*Institution* avec celle de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin ou avec l'*Institution de la théologie élenctique* de François Turretin est la meilleure façon de mettre en évidence que Calvin ne prétend pas être un théologien systématique. Chez Thomas, il faut vraiment patienter avant de trouver sa christologie, alors que chez Calvin, celle-ci occupe une place au centre de l'œuvre dans le livre II<sup>2</sup>.

Malgré cela, la doctrine de l'œuvre de Christ chez Calvin – en particulier, l'accentuation que le Réformateur place sur le médiateur – n'a pas toujours bénéficié de l'attention que méritent son originalité et ses implications<sup>3</sup>. Dans les présentations populaires, l'importance de cette doctrine est éclipsée par celle de la prédestination et par l'obsession qu'elle suscite, un fait noté par Wilhelm Niesel en son temps<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> IRC 2.6.2 (cité selon l'édition Aix-en-Provence - Cléon d'Andran, Kerygma - Excelsis, 2009).

<sup>2</sup> Saint Thomas d'AQUIN, *Somme théologique* III<sup>a</sup> pers., qu. 1-59, trad. par Ch. HÉRIS pour les questions 1-26 (« Le Verbe incarné ») et P. SYNAVE pour les questions 27-59 (« Vie de Jésus »), éd. dite de la Revue des Jeunes, Paris/Tournai/Rome, Desclée, 1927 ss. En ce qui concerne les influences thomistes sur la pensée de Calvin, voir Arvin VOS, *Aquinas, Calvin and Contemporary Protestant Thought*, Grand Rapids, Eerdmans, 1985 ; et Richard A. MULLER, *The Unaccommodated Calvin : Studies in the Foundation of a Theological Tradition*, Oxford, University Press, 2000, ch. 3.

<sup>3</sup> Les références à la christologie de Calvin dans certains ouvrages récents sont maigres. Voir, par exemple, William BOUWSMA, *John Calvin : A Sixteenth-Century Portrait*, New York, Oxford University Press, 1988 ; ou Bernard COTTERET, *Calvin. Bibliographie*, Paris, J.C. Lattès, 1995.

<sup>4</sup> Wilhelm NIESEL, *The Theology of Calvin*, trad. Harold Knight, Grand Rapids, Eerdmans, 1980 (1956), p. 159.

Dans cette étude<sup>5</sup>, nous souhaitons mettre en évidence la centralité de l'œuvre de Christ dans la pensée de Calvin ainsi que son caractère novateur. Les éditions successives de *l'Institution de la religion chrétienne* comme les *Commentaires* présentent une perspective théologique où la médiation de Christ est capitale non seulement en ce qui concerne l'incarnation, mais aussi de façon plus générale<sup>6</sup>.

La médiation implique une dialectique fondamentale pour tout ce que l'on peut dire à propos de la relation entre Dieu et la création, y compris les êtres humains. L'acte de médiation, avec ses caractéristiques, tel qu'il est assumé par le Christ intéresse, en effet, Dieu, l'homme et la création, et il engage la personne du médiateur lui-même. La médiation se situe aussi dans un cadre historique, éternel, passé, présent et futur, qui est en consonance avec l'affirmation paulinienne : « Il y a un médiateur entre Dieu et l'homme, l'homme Christ-Jésus », et « Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui et éternellement » (1 Tm 2.5 ; Hé 13.8).

La médiation intervient dans l'incarnation, dans la progression qui va de la souffrance à la gloire et dans l'accomplissement des promesses divines, accomplissement qui, suite au succès de l'œuvre du médiateur, est aussi vaste que le cosmos lui-même.

Les trois offices de Christ – prophète, prêtre et roi – fournissent une clef pour interpréter la médiation. La finalité de l'œuvre de Christ est triple : la rédemption, Christ pour nous ; l'union avec le Christ, Christ en nous ; la promesse de la nouvelle création, Christ avec nous éternellement.

## Dieu et homme

La Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle a procédé à un recentrage de la théologie chrétienne sur le Christ et l'incarnation, qui implique aussi une révision de la notion de médiation. Cela a touché non seulement le mouvement réformateur avec son *solus Christus*, mais aussi le catholicisme romain et le développement du rôle de l'Église et des sacrements comme expression d'une continuation matérielle et horizontale de la médiation du Christ<sup>7</sup>. L'interprétation que fait Calvin de la médiation s'élève contre toute extension linéaire de l'œuvre de

---

<sup>5</sup> L'étude qui suit est basé sur la conférence donnée par l'auteur au colloque Calvin organisé en février et mars 2009 par la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine (FLTE) et la Faculté Libre de Théologie Réformée d'Aix-en-Provence (FLTR). Le titre de ce colloque commun était : « L'actualité de Jean Calvin : théologien, exégète et homme d'Église ».

<sup>6</sup> Hendrik SCHROTEN, *Christus, de Middelaar bij Calvijn*, Utrecht, P. den Boer, 1948.

<sup>7</sup> Philippe DENIS, *Le Christ étendard. L'Homme-Dieu au temps des réformes (1500-1565)*, Paris, Cerf, 1987.

Christ et prend appui sur un contraste vertical entre Dieu et le cosmos. Comme l'explique François Wendel, la notion calvinienne de médiation s'explique le mieux sur un arrière-plan théocentrique :

Dès le début de son ouvrage, Calvin place toute sa théologie sous le signe de ce qui a été l'un des principes essentiels de la Réforme : la transcendance absolue de Dieu et son altérité totale par rapport à l'homme. Il n'y a de théologie chrétienne et conforme à l'Écriture que dans la mesure où est respectée la distance infinie qui sépare Dieu de sa créature, et où l'on abandonne toute confusion, tout « mélange » qui tenterait d'effacer la distinction radicale entre le divin et l'humain. Il faut, avant tout, que Dieu et l'homme reprennent leur place véritable. C'est là l'idée profonde qui domine tout l'exposé théologique de Calvin et qui était sous-jacente à la plupart de ses controverses<sup>8</sup>.

En dehors de toute considération relative à la nature humaine déchue, il existe une distance irréductible entre Dieu et l'homme, qui empêche tout accès direct à la divinité et qui établit, entre Dieu et l'homme, une barrière insurmontable qui ruine toute idée de continuité entre eux. Dieu est radicalement autre que l'homme et la théologie ne devrait jamais oublier le réalisme de cette situation<sup>9</sup>. La création, l'alliance, la rédemption et l'eschatologie manifestent l'ampleur de ce qui différencie Dieu et la réalité et institutionnalisent la primauté de Dieu. C'est dans cet espace entre le Dieu autarcique et ses créations que la médiation est introduite comme condition *sine qua non* de tout contact entre eux.

La médiation est un concept-clé de la théologie de Calvin, qui inscrit toute la réalité sous le signe de la grâce divine et de l'accommodation<sup>10</sup>. Dieu doit descendre de sa hauteur car « il n'y avait donc aucune solution à une situation désespérée, à moins que la majesté de Dieu ne s'abaisse jusqu'à nous, puisqu'il n'était pas en notre pouvoir de nous élever jusqu'à elle<sup>11</sup> ». Même si l'homme était demeuré sans péché, sa condition était trop basse pour qu'il puisse atteindre Dieu sans médiateur.

Non seulement la distance entre Dieu et l'homme nécessite l'existence du médiateur, mais elle a aussi des implications profondes sur la christologie orthodoxe. Le magnifique chapitre 12 du livre II de l'*Institution* affirme que nous n'avons pas à nous préoccuper de trouver un médiateur, car Christ est devenu homme pour cela. Il a été près de nous dans son incarnation « puisqu'il est de notre chair ». Comme il nous est impossible de contempler directement la splendeur de Dieu, Christ prend notre chair humaine, se rend petit pour que

<sup>8</sup> François WENDEL, *Calvin. Sources et évolution de sa pensée religieuse*, Genève, Labor et Fides, 1985, p. 111.

<sup>9</sup> Alexandre GANOCZY, *Calvin, théologien de l'Église et du ministère*, Paris, Cerf, 1964, p. 75.

<sup>10</sup> Pierre GISEL, *Le Christ de Calvin*, Paris, Desclée, 1990, p. 29-37, 142, 151.

<sup>11</sup> IRC 2.12.1. Sur l'accommodation, voir Paul HELM, *John Calvin's Ideas*, Oxford, University Press, 2004, ch. 7.

nous puissions avoir accès à son Père. Cette « auto-mortification du divin implique son dévoilement dans la révélation<sup>12</sup> ». Et pourtant, le médiateur était non seulement vrai homme mais aussi vrai Dieu :

Il fallait qu'il engloutisse la mort. Et qui pouvait en venir à bout, sinon la Vie ? C'était à lui de vaincre le péché ; et qui pouvait le faire sinon la Justice ?... C'est donc Dieu qui, selon sa clémence infinie, s'est fait nôtre en la personne de son Fils unique pour nous racheter<sup>13</sup>.

En affirmant que la divinité et l'humanité « résident », de façon égale, dans la personne de Christ pour des raisons exégétiques, Calvin souhaite aussi exprimer son respect pour la tradition chalcédonienne. Tout mélange des deux natures est absent de la personne unique de Christ. Les deux natures se trouvent en une seule personne, mais sans aucune fusion<sup>14</sup>. Ainsi, il serait inapproprié de parler de la « nature » de Jésus-Christ au singulier, car cela impliquerait une confusion entre le divin et l'humain, même si les deux natures subsistent en une personne<sup>15</sup>. Mélanger les natures serait confondre le ciel et la terre et aurait pour résultat une idole ou un monstre.

Cependant, chaque nature est présente sans changement dans l'unité de la personne. Voilà pourquoi, dans son débat avec Francesco Stancaro sur la question de savoir si la médiation implique que Christ ait agi dans sa personne complète divine et humaine et pas seulement dans sa nature humaine, Calvin argumente que les deux natures sont nécessaires à une vraie médiation<sup>16</sup>. Il adopte la doctrine des deux natures du médiateur afin de montrer comment le Christ satisfait à la double condition du salut : être à la fois l'agneau de Dieu sans tache et celui qui est fait péché pour nous<sup>17</sup>.

L'intérêt que Calvin éprouve pour les deux natures ne relève pas d'un désir formel de symétrie. À la lumière de la fonction assumée par le Christ, les deux natures sont d'importance complémentaire. Ce n'est pas tant le fait de l'humanité qui intéresse Calvin que ce qu'il implique : la vraie humanité du médiateur, semblable à la nôtre, fait de Christ notre frère. Nous ne pouvons nous approcher de Dieu que si notre humanité et celle de Christ sont sembla-

---

12. NIESEL, *Calvin*, 113.

13. *IRC* 2.12.2.

14. Egbert EMMEN, *Christologie van Calvijn*, Amsterdam, H.J. Paris, 1935, reste une des descriptions les plus complètes de la doctrine de la personne de Christ chez Calvin, mais n'aborde la question de son œuvre que de façon exceptionnelle.

15. GISEL, *Le Christ*, p. 37s ; ainsi la critique calvinienne de l'eutychieisme ; voir WENDEL, *Calvin*, p. 221ss sur Luther, Calvin et la « communication des idiomes ».

16. Joseph TYLANDA, « Christ the Mediator : Calvin versus Stancaro », *CTJ* 7, 1972, p. 5-16 ; et « The Controversy on Christ the Mediator : Calvin's Second Reply to Stancaro », *CTJ* 8, 1972, p. 131-157. Voir aussi Stephen EDMONDSON, *Calvin's Christology*, Cambridge, University Press, 2004, ch. 1.

17. WENDEL, *Calvin*, p. 161, 163.

bles. Ainsi, l'humanité n'est pas un appendice de la divinité mais une condition nécessaire à l'accomplissement de la fonction de médiation, même si la valeur de l'humanité de Christ tient à son union avec la nature divine : « L'humanité du Christ n'a de valeur que par son union avec la nature divine : elle tire tout son prix du fait qu'elle est l'humanité non d'un homme, mais du Médiateur, et pour tout dire *l'humanité de Dieu*. Comme tel est le médium du salut, elle est le véhicule qui va de Dieu à nous et de nous à Dieu<sup>18</sup>. » Ainsi l'humanité de Christ rend Dieu plus proche de nous, en nous révélant son amour et sa compassion, et elle fournit une preuve concrète de notre salut. Calvin dit :

Ayant pour arrhes le fait que le Fils unique de Dieu a pris corps de notre corps et a été fait chair de notre chair et os de nos os, nous avons une ferme assurance que nous sommes enfants de Dieu, son Père. En effet, il n'a pas dédaigné de prendre ce qui nous était propre pour être un avec nous et nous unir à lui en ce qui lui était propre et, par ce moyen, de devenir en même temps Fils de Dieu et fils d'homme avec nous<sup>19</sup>.

Pareillement le fameux enseignement d'*extra calvinisticum* ou *catholicum* ne trahit pas un esprit spéculatif, caractéristique de Calvin<sup>20</sup>. Il doit son importance au contexte de la médiation et souligne que la nature divine n'est pas modifiée dans le salut et que sa souveraineté reste entière dans cette œuvre. Dans son incarnation, Jésus est pleinement divin. Rien de sa divinité n'est mis de côté lorsque le Logos est devenu chair en s'incarnant en Jésus, tout en étant totalement en dehors de lui (*extra*). Dans la personne du médiateur, le divin ne subit aucune mutation et, ainsi, la transcendance est présente dans la christologie, ce qui accorde un poids divin à l'histoire de la rédemption et aux actes accomplis par Christ. La divinité n'est ni limitée ni dépendante de l'humanité, mais réside en celle-ci. Deux passages de l'*Institution* sont particulièrement célèbres à ce sujet :

Le Fils est descendu miraculeusement du ciel de telle sorte qu'il y est resté. Il a été miraculeusement porté dans le ventre de la Vierge, a vécu dans le monde, a été crucifié et, cependant, selon sa divinité, il a continué de remplir le monde comme auparavant.

Pour la même raison, le Fils de l'homme était au ciel et sur la terre, parce que Jésus-Christ, en tant qu'homme, a vécu ici-bas durant sa vie mortelle, et que, cependant, il n'a pas cessé d'habiter au ciel comme Dieu (Jean 3.13). Juste après, dans le même texte, il est dit qu'il est descendu du ciel : non pas que sa divinité ait quitté le ciel pour s'enfermer dans la chair comme dans une prison, mais parce que celui qui remplit tout a, néanmoins, habité corporel-

---

<sup>18</sup>. Max DOMINICÉ, *L'humanité de Jésus d'après Calvin*, Paris, Je Sers, 1933, p. 48.

<sup>19</sup>. IRC 2.12.2.

<sup>20</sup>. À ce sujet voir, E. David WILLIS, *Calvin's Catholic Christology : The Function of the So-called Extra Calvinisticum in Calvin's Theology*, Leyde, Brill, 1966, ch. II. Heiko A. OBERMAN, « The "Extra" Dimension in the Theology of Calvin », *The Journal of Ecclesiastical History* 21, 1970, p. 43-64. Cf. HELM, *Calvin's Ideas*, ch. 3, et EDMONSON, *Christology*, p. 210-15.

lement et d'une façon inexprimable en son humanité<sup>21</sup>.

Wilhelm Niesel a correctement indiqué que l'*extra-calvinisticum* n'est pas un trait essentiel de la christologie du réformateur, qui en parle peu et souvent dans un cadre polémique<sup>22</sup>. Pourtant, son intérêt est non négligeable dans le contexte de la médiation, car il met l'accent sur le fait que Calvin enseigne que Dieu se révèle en Christ seul et ne peut être connu à salut que dans le médiateur. C'est dans la personne unique de Christ et nulle part ailleurs que nous rencontrons le Dieu éternel :

*Extra-calvinisticum* souligne que le Dieu qui est à l'œuvre en Jésus-Christ est le même que le Dieu qui soutient l'univers. Calvin affirme que Christ peut être Dieu pour nous parce qu'il ne cesse pas d'être Dieu au-dessus de nous dans l'incarnation et que l'humanité de Christ ne cesse pas d'être notre humanité dans le mouvement de Dieu vers nous<sup>23</sup>.

Pour résumer : la différence qualitative du Dieu transcendant est fondamentale dans la pensée de Calvin. Un médiateur est nécessaire pour combler le gouffre qui existe entre Dieu et nous, et le vrai médiateur est celui qui incarne de façon non modifiée les natures divine et humaine. Ainsi les deux natures de Christ sont unies en une personne sans changement, sans modification et sans mélange. La finalité de cette médiation unique est une œuvre qui correspond aux exigences de la divinité, tout en étant appropriée à la condition humaine avec ses responsabilités et ses besoins.

## La personne du médiateur

La centralité de la rédemption en Christ dans le cadre de la dialectique divino-humaine conduit à penser qu'elle sera importante pour l'ensemble de la théologie de Calvin. La distance entre Dieu et l'homme, aggravée par le péché, constitue le cadre dans lequel vont s'accomplir l'intervention et l'œuvre du médiateur. Richard Muller se permet de suggérer que « la fonction de médiation est divine et déterminante et que la personne de Christ doit être considérée à travers son office<sup>24</sup> ». Trois aspects de cette situation peuvent être développés : la personne du médiateur en tant que telle, la primauté de son œuvre et la relation qu'elle entretient avec Dieu le Père.

---

<sup>21</sup>. IRC 2.13.4 ; 4.17.30. Le deuxième texte se trouve dans le contexte de la discussion de la Sainte Cène ; il est présent en germe dans l'édition de l'IRC de 1536. Le premier se trouve pour la première fois dans l'édition 1559. Voir aussi IRC 2.14.2 et *Commentaires* sur Ac 20.28 et Jn 3.13.

<sup>22</sup>. NIESEL, *Theology*, p. 119.

<sup>23</sup>. WILLIS, *Calvin's Catholic*, p. 6s.

<sup>24</sup>. Richard A. MULLER, *Christ and the Decree : Christology and Predestination in Reformed Theology from Calvin to Perkins*, Durham, Labyrinth Press, 1984, p. 28.

C'est dans l'incarnation que le médiateur est connu et c'est dans sa personne que l'amour gratuit et la grâce de Dieu ont leur expression concrète. Le fondement du salut se trouve dans l'amour immense de Dieu envers les pécheurs, amour qui est exprimé dans l'ensemble de l'œuvre de Christ. Dieu n'a pas « épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous » (Rm 8.32). Dans son commentaire sur Matthieu 3.17 (« celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection »), Calvin s'exprime ainsi :

Christ venant en public pour faire son office, nous a été donné du Père céleste avec ce témoignage, cette recommandation : afin qu'ayant un si bon gage de notre adoption, nous puissions sans crainte aucune nommer Dieu notre Père. Le titre de *Fils* appartient vraiment et naturellement à Christ seul ; mais toutefois il a été déclaré Fils de Dieu en notre condition humaine, afin de nous associer et nous faire bénéficier de la grâce de celui-ci, qui est de droit Père de lui seul. Ainsi donc, Dieu nous proposant Christ médiateur sous ce nom de Fils, se déclare être notre Père à tous. À cette même fin tend aussi l'épithète de *Bien-aimé*. Car puisque nous méritons par nous-mêmes la malédiction et l'hostilité de Dieu, son amour paternel ne peut découler sur nous sinon par Christ<sup>25</sup>.

Christ vient du Père, il se présente comme celui qui, seul, porte le nom de Fils, il est révélé comme Fils de Dieu dans son humanité et, par lui, parce qu'il est le médiateur, l'amour de Dieu s'exprime envers nous. Cette formulation est frappante à cause de son caractère exclusif, qui est jugé fort désagréable dans notre contexte universaliste moderne. Si Dieu seul est Père, Christ seul manifeste l'amour unique de Dieu. En Christ seul, en tant que médiateur, l'amour de Dieu se révèle et coule jusqu'à nous. Cela revient à dire, comme Pierre le fait dans sa proclamation, qu'il n'y a de salut en aucun autre, car il n'y a aucun autre nom donné sous le ciel parmi les hommes par lequel nous devons être sauvés (Ac 4.12).

Dieu est venu dans la chair et en la personne de Christ ! Cela révèle non seulement la divinité éternelle du Fils, mais aussi, selon Calvin « en disant que Christ est venu, nous devons noter la cause de sa venue ; car le Père ne l'a pas envoyé pour rien. L'office et la puissance de Christ dépendent du Père<sup>26</sup> ». En assumant notre humanité dans l'incarnation, Christ exécute l'office de médiateur et, ainsi, par lui, nous entrons dans une relation avec sa divinité et, donc, aussi, avec le Père<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup>. *Commentaire* sur Matthieu 3.17, cité par Robert A. PETERSON, *Calvin and the Atonement*, Fearn, Christian Focus/Mentor, 1999, p. 17.

<sup>26</sup>. *Commentaire* sur 1 Jn 4.2. Cf. EDMONSON, *Christology*, ch. 6. Sur la *persona*, p. 187ss.

<sup>27</sup>. De façon générale sur la médiation de Christ, voir Emil BRUNNER, *The Mediator*, trad. Olive Wyon, Londres, Lutterworth, 1934 ; T.F. TORRANCE, *The Mediation of Christ*, Édimbourg, T&T Clark, 1992 ; Paul WELLS, *De la croix à l'évangile de la croix*, Cléon d'Andran, Excelsis, 2008, ch. 13.

Pour le réformateur, Christ, en tant que médiateur, est plus qu'un intermédiaire ou une tierce personne qui se met entre Dieu et l'homme à la manière d'un conciliateur appelé à négocier un accord entre deux parties. Il est médiateur dans un sens spécial puisque, dans son incarnation, il a une part avec Dieu et une part avec l'homme, et cela, à cause du plan divin de salut. Christ en tant que personne est le Dieu-homme. C'est pourquoi il est ce qu'il fait et il fait ce qu'il est. « Le terme "médiateur" est la façon préférée de Calvin pour exprimer ce que nous indiquons quand nous parlons, aujourd'hui, de la personne et de l'œuvre de Christ<sup>28</sup>. »

Les commentateurs récents ont longuement commenté, chez Calvin, la primauté de l'œuvre du médiateur par rapport à sa personne ; parfois, cette appréciation est jumelée avec celle qui est portée sur le caractère rhétorique, narratif et dramatique de la présentation du réformateur<sup>29</sup>. On affirme que cela constitue un des aspects novateurs de la christologie de Calvin, ce qui paraît en grande partie exact. Il est difficile de nier que l'approche de Calvin correspond à un personnelisme et diffère de l'approche métaphysique typique de ses prédécesseurs scolastiques. Néanmoins, il est évident, nous l'avons déjà dit, que la personne et l'œuvre sont toujours complémentaires pour Calvin. Dans l'*Institution*, les développements sur la personne de Christ précèdent directement ceux qui sont consacrés à son œuvre (II.12-14, cf. 15-17) ; et, même lorsque Calvin ne parle que de la personne, l'œuvre n'est pas loin de ses préoccupations<sup>30</sup>. Christ en personne est le médiateur et la médiation est l'acte ou l'opération qui exprime l'accommodation ou l'abaissement divins. Récemment, Stephen Edmonson, par exemple, affirme qu'une telle approche est justifiée par le caractère même de l'Écriture, qui présente l'économie du salut divin sous la forme d'une narration dramatique, dans laquelle des considérations sur l'essence divine jouent un rôle très effacé<sup>31</sup>.

La personne et l'office constituent donc les deux aspects d'une même réalité. La *persona* de Christ décrit le rôle ou la fonction qu'il assume dans l'économie divine. Calvin affirme que Christ parle « selon sa coutume en la personne de médiateur ou ministre de Dieu quand il proteste qu'il n'a rien enseigné sans l'avoir reçu de son Père<sup>32</sup> ». La personne se définit de façon active

28. PETERSON, *Atonement*, p. 42.

29. EDMONSON, *Christology*, p. 1-14 ; GISEL, *Le Christ*, p. 27s. Cf. Serene JONES, *Calvin and the Rhetoric of Piety*, Louisville, Westminster John Knox, 1995, ch. 1 ; et Olivier MILLET, *Calvin et la dynamique de la parole. Étude de rhétorique réformée*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1992.

30. MULLER, *Christ and the Decree*, p. 27-35, maintient que l'œuvre de Christ est prioritaire. Calvin en parle dans l'*Institution* avant la personne, dans le contexte de la révélation de l'Ancien Testament.

31. EDMONSON, *Christology*, p. 33-37.

32. *Commentaire* sur Jean 17.8.

et l'action de Christ se définit de façon personnalisée. Cela implique que, pour des raisons économiques, le Christ incarné soit subordonné au Père.

Mais pourquoi Christ doit-il, dans l'économie divine, être subordonné au Père en tant que médiateur et pourquoi sa gloire est-elle cachée ? Sans doute parce que nous ne pourrions pas, en tant qu'êtres humains et pécheurs, contempler la gloire de Dieu et vivre. La soumission de Christ au Père est fonction de sa personne et de son office, car elle est le moyen de nous réconcilier avec Dieu. En commentant, en 1 Timothée 2.5, l'expression « l'homme Christ-Jésus », médiateur, Calvin dit que si nous sommes effrayés par l'idée de Dieu, nous devons nous souvenir « de Christ homme, qui nous convie avec tant de bienveillance et, par manière de dire, nous prend par la main, afin qu'il nous rende le Père propice et favorable, lui qu'autrement nous ne pouvons concevoir qu'épouvantable et terrible. C'est ici la seule clef par laquelle la porte du royaume céleste nous est ouverte, afin que nous comparaissons devant la majesté de Dieu avec une confiance assurée<sup>33</sup> ».

En définitive, la crainte et le tremblement que nous éprouvons à l'égard de Dieu en tant que pécheurs appellent l'intervention du médiateur, manifestation de l'amour de Dieu dont nous avons besoin à cause de notre infirmité et de notre culpabilité. Calvin commence sa présentation de l'office de Christ dans l'*Institution* (II.12) par l'affirmation que « le Père, qui est toute clémence et toute bonté, a décidé ce qu'il savait nous être le plus utile. Puisque nos péchés, qui avaient placé un gros nuage entre lui et nous – ce qui nous empêchait de nous approcher de lui – nous avaient entièrement aliénés du royaume des cieux, personne, sauf si elle lui était proche, ne pouvait être le moyen de notre réconciliation ». Le péché a, selon Calvin une double conséquence. L'homme a horreur de Dieu, le hait et, en conséquence, cherche à s'écarter de lui. La réponse divine à cette situation n'est pas une simple réponse au péché, mais une action enracinée dans le décret éternel. La présence de Dieu, rendue sensible dans l'abaissement de l'incarnation prend une forme qui ne nous effraye pas. En descendant à notre niveau, le Christ court-circuite notre désir de fuir la présence de Dieu et révèle son amour et sa grâce envers nous, êtres humains pécheurs.

Dieu... qui est la justice souveraine ne peut pas aimer l'iniquité qu'il voit en nous. Il y a matière, en nous, pour que Dieu nous haïsse... Nous avons agi de telle sorte que nous méritons la mort, mais il nous a créés pour la vie. Ainsi, Dieu est poussé par l'amour tendre, pur et gratuit qu'il nous porte à nous gracier... Il est donc bien exact que Dieu, le Père, prévient, par son amour, la réconciliation qu'il a opérée avec nous en Jésus-Christ. Ou plutôt, parce que Dieu nous a aimés auparavant, il nous réconcilie avec lui (1 Jean 4.19). Mais tant que Jésus-Christ n'est pas venu à notre secours par sa mort, l'iniquité qui demeure en nous mérite l'indi-

---

<sup>33</sup>. CALVIN, *Commentaires sur le Nouveau Testament*, VII, Aix-en-Provence, Kerygma, 1991, p. 120.

gnation de Dieu, elle est maudite et condamnée devant lui. Nous n'avons une pleine et ferme communion avec lui que si Jésus-Christ la scelle pour nous<sup>34</sup>.

Telle est bien la raison pour laquelle la divinité revêt notre humanité. En deçà de l'incarnation se trouve l'amour gratuit de l'élection divine et au-delà de l'incarnation se trouve la réconciliation qui est la finalité de cette élection et qui est due à l'intervention du médiateur<sup>35</sup>. Calvin présente cette œuvre en formulant des considérations sur l'économie historique de la révélation ; il le fait de façon personnelle à partir des actes de l'Incarné et il l'interprète par le triple ministère de Christ comme prophète, prêtre et roi.

### L'économie de la médiation

Si l'incarnation est centrale dans l'économie calvinienne de la médiation, elle ne tombe pas du ciel sans crier gare. La médiation ne doit pas être limitée à l'œuvre de Christ sur la terre, car Christ est médiateur avant et après le temps. La médiation est beaucoup plus vaste que l'incarnation et, d'une certaine façon, elle embrasse tout. Si elle a un point de contact avec l'incarnation, la croix et la résurrection, elle a des antécédents dans la création et l'histoire de Dieu avec l'humanité. En tant que médiateur, Christ est le chef de la création, perspective qui, pour Calvin, se justifie, non seulement de façon théologique mais aussi par le témoignage biblique. La question est complexe sur le plan théologique, et la discrétion de Calvin est marquée, ici comme ailleurs, lorsqu'il ne faut pas dépasser le témoignage biblique. Nous nous limiterons à présenter deux aspects de l'économie de la médiation telle qu'elle se déploie dans la création et dans l'histoire de l'alliance avec son accomplissement à la venue de Christ.

Un seul des enfants d'Adam pourrait-il être le médiateur ? Non, répond Calvin, car tous sont terrifiés par la vision de Dieu. Un ange le pourrait-il alors ? Encore non, car « tous avaient besoin d'un Chef par l'intermédiaire duquel ils seraient encouragés à rester constants dans leur adhésion à Dieu<sup>36</sup> ». En tant que chef des anges, des êtres créés, il est clair que Christ est médiateur de toute la création visible et invisible. Dans le Fils, nous contemplons le « lien » qui relie la création à Dieu. Toutes les relations entre Dieu et la réalité créée, passée, présente et à venir passent par le Christ, le logos éternel et la sagesse de Dieu. Dieu n'a pas affaire avec la création en dehors de ce qui se passe par la connexion

---

<sup>34</sup>. IRC 2.16.3.

<sup>35</sup>. Voir PETERSON, *Atonement*, ch. 1.

<sup>36</sup>. IRC 2.12.1. Dans le chapitre sur Dieu le créateur dans l'*Institution*, Calvin écrit longuement sur les anges. Leur fonction est de nous conduire « par la main » à Christ et de nous garder dans l'unité avec le médiateur (IRC 1.14.12). Voir aussi *Commentaire* sur Col 1.17, où ce que Calvin dit des anges est appliqué à toute la création.

de Jésus-Christ. Cette perspective est confirmée par la présentation paulinienne de la primauté du Christ-chef de la création en Éphésiens 1.22-3 et Colossiens 1.15-18.

Comme moment dans le plan de Dieu, l'incarnation dépend du fait que toute la réalité est tributaire de l'économie « alliancielle » dont Christ est le chef. La création est instituée comme réalité bénéficiant d'une sanction divine, sous les auspices du médiateur. Toujours peu porté sur la spéculation, Calvin en dit peu. En tant que logos éternel, « dès le début de la création, il était déjà véritablement le Médiateur, car il a toujours été le Chef de l'Église, supérieur aux anges et le frère aîné de chaque créature<sup>37</sup> ». Les propos d'Herman Bavinck à ce sujet s'appliqueraient aussi à la théologie de Calvin : « Si la création est l'œuvre de la Trinité entière, on ne peut pas nier que dans l'Écriture, la création manifeste une relation particulière avec le Fils... Le Christ est non seulement médiateur de la re-création mais aussi de la création<sup>38</sup>. » Quand il commente Jean 1.3, « toutes choses sont faites par lui », Calvin dit que « après avoir affirmé que la Parole est Dieu et dit que son essence est éternelle, il prouve maintenant sa divinité par les œuvres [et] que, dès la création du monde, la Parole de Dieu s'est montrée par opération extérieure. Car, comme auparavant elle fut incompréhensible en son essence, sa puissance fut alors manifestement connue par effet<sup>39</sup>. » Comme premier-né de la création, Christ est le moyen de la communication par lequel la grâce de Dieu vient aux hommes. Il est le médiateur entre Dieu et la création. En tant que chef des anges, il les maintient sous son autorité et les unit à Dieu<sup>40</sup>. En tant que présence active dans la création, le Logos de Dieu crée le cadre de son action subséquente en tant que Parole révélée tout au long du développement de la révélation divine dans l'histoire de l'alliance<sup>41</sup>.

L'histoire de l'alliance se déroule avec comme arrière-plan le drame adamique, présenté dans une perspective augustinienne : intégrité, perte de cette intégrité et sa restauration par le médiateur<sup>42</sup>. Là où Adam a échoué dans sa vocation, le deuxième Adam intervient pour réparer la faute. Calvin tire de la comparaison entre Adam et Christ de Romains 5.12-19 l'affirmation que la justice perdue est seulement retrouvée en Christ. « De même qu'Adam en nous

37. Calvin cité par TYLANDA «Christ the Mediator», p. 12. Cf. aussi *Commentaire* sur Jn 1.1, 1.25 et Gn 1.3.

38. Herman BAVINCK, *Reformed Dogmatics*, II, trad. John Vriend, Grand Rapids, Baker Academic, 2004, p. 423.

39. CALVIN, *Commentaires sur le Nouveau Testament*, II, Aix-en-Provence, Kerygma, 1978, p. 15.

40. Cf. TYLANDA, « Calvin's Second Reply », p. 147, et « Christ the Mediator », p. 13, cité par EDMONSON, *Christology*, p. 30.

41. John F. JANSEN, *Calvin's Doctrine of the Work of Christ*, Londres, James Clark, 1956, qui argumente en faveur des deux offices et considère que l'adjonction de l'office prophétique est une régression dans la pensée calvinienne.

42. GISEL, *Le Christ*, ch. 1.

associant à sa ruine a été la cause de notre perdition, de même Christ nous conduit au salut par sa grâce<sup>43</sup>. »

À la lumière de cette idée – la promesse de l’alliance – qui n’est pas développée de façon systématique chez Calvin comme elle l’a été, par la suite, dans la théologie réformée<sup>44</sup>, toute l’histoire de l’Ancien Testament trouve son unité. Les différences entre les Testaments sont subordonnées à leur unité substantielle focalisée en Christ dans la promesse du Sauveur à venir et avec ses conséquences sotériologiques. La structure du deuxième livre de l’*Institution*, dans l’édition de 1559 (intitulée « la connaissance de Dieu comme il s’est montré Rédempteur en Jésus-Christ : ce qui a été connu, d’abord, des Pères sous la Loi et qui, depuis, nous a été manifesté dans l’Évangile ») le souligne. Les chapitres 1 à 6 concernent la perte de la justice originelle par la faute d’Adam. L’originalité de Calvin par rapport à Luther apparaît dans ce qui suit. Contrairement à la dialectique luthérienne entre Loi et Évangile, Calvin introduit le sujet de la loi dans les chapitres 7 à 9, avant de présenter, dans les chapitres 10 et 11, une discussion sur la relation qui existe entre les deux Testaments. Cela manifeste le caractère préparatoire de la révélation de l’Ancien Testament dans lequel l’Évangile est partout présent avec la loi. La grâce promise s’accomplit dans le médiateur dont il est question au chapitre 12, qui est central. Les deux chapitres suivants, 13 et 14 concernent l’incarnation et les deux natures de Christ en une personne. Le chapitre 15 montre comment la promesse est accomplie dans les trois offices de prophète, prêtre et roi exercés par le Christ. Pour compléter, le chapitre 16 expose le Symbole des Apôtres qui présente la structure de la rédemption accomplie par la mort, la résurrection, l’ascension et le retour de Christ en gloire. La conclusion, dans le dernier chapitre, est que Christ a pleinement mérité la grâce de Dieu et acquis notre salut. En juxtaposant le premier et le dernier chapitre, nous voyons que, pour Calvin, ce qui a été perdu en Adam a été mérité, acquis à nouveau en Christ. Cela permet de conclure que, même si Calvin ne parle pas d’une alliance de la création, la pensée n’est pas loin de son esprit.

Qu’a voulu dire Calvin en adoptant cette structuration précise ? Nous avons, en effet, un argument continu dû à une intention rhétorique. D’une part, regardant en avant vers le médiateur, l’histoire de l’alliance placée sous le signe de la promesse, attend un accomplissement eschatologique. De la perspective centrale que constitue le médiateur, en regardant en arrière, la rédemption est la réconciliation de la création et de l’humanité déchue, et cette médiation s’inscrit dans la perspective de l’alliance entre Dieu et l’homme. « Il y a une

---

<sup>43</sup>. IRC 2.1.6 ; 2.12.4.

<sup>44</sup>. MULLER, *Unaccommodated Calvin*, p. 152ss.

relation intime entre l'économie et qui est Christ ; nous pouvons même dire que Christ est la substance même de l'économie<sup>45</sup>. » L'histoire de l'alliance se déroule d'Abraham à Moïse, de Moïse à David, de David à Christ afin de faire revivre l'Église déchue et d'établir le peuple de Dieu. Cette histoire est « médiée » par le Christ, par le don des prophètes, des prêtres et des rois. Voici une illustration. Calvin estime que Matthieu 2.15 et Osée 11.1 (« hors d'Égypte j'ai appelé mon fils ») est correctement interprété non pas comme une prédiction, mais parce que « Christ ne peut pas être séparé de son Église, puisque le corps serait imparfait sans la tête. Ce qui s'est passé autrefois dans l'Église devrait éventuellement être accompli dans sa tête<sup>46</sup> ». Ce cas fournit une application d'un principe général : le Christ est le médiateur de toute l'histoire du peuple de Dieu en tant qu'il est son chef. Le concept de médiation éclaire de façon fondamentale et permet de comprendre l'unité de l'Écriture en Christ et en donne une interprétation christocentrique<sup>47</sup>. Pour résumer, nous pouvons dire que Dieu a contracté une alliance avec son peuple : cette alliance unique est « médiée » par le Christ dans les deux Testaments<sup>48</sup>.

## L'accomplissement de l'alliance par le médiateur

L'histoire de l'alliance trouve son accomplissement et sa substance dans une personne, Jésus-Christ, le médiateur. Dans l'incarnation, le Dieu de l'Alliance est présent de façon parfaite. Christ se révèle comme la vraie image de Dieu, le chef de l'humanité nouvelle et le capitaine du salut, des thèmes qui reviennent souvent dans la présentation de Calvin.

Je lui concède, dit Calvin dans sa discussion avec Osiander, qu'Adam a porté l'image de Dieu, puisqu'il était uni avec lui (ce qui est la dignité véritable, parfaite et souveraine)... Toute l'excellence qui a été conférée à Adam provenait de cette source : il a approché la gloire de son créateur par le Fils unique... il a été élevé à un tel degré d'honneur grâce au Fils unique. Il convient d'ajouter à cela que ce Fils a été le Chef commun des anges et des hommes<sup>49</sup>.

Comme « résidence » de Dieu avec l'humanité, l'incarnation récapitule l'institution de l'alliance et révèle, comme jamais auparavant, la vérité de la relation qui existe entre Dieu et l'homme par l'œuvre que la personne du Christ a accomplie. La Parole faite chair (Jn 1.14) « Elle a fait du ventre de la Vierge un temple où elle a habité. Celui qui était Fils de Dieu a été fait fils d'homme<sup>50</sup>. »

<sup>45</sup>. EDMONSON, *Christology*, p. 40, ch. 2.

<sup>46</sup>. *Commentaire* sur Os 11.1.

<sup>47</sup>. JANSEN, *Calvin's Doctrine*, ch. 3.

<sup>48</sup>. Cf. JANSEN, *Calvin's Doctrine*, p. 67s ; WENDEL, *Calvin*, p. 109s.

<sup>49</sup>. IRC 2.12.6.

<sup>50</sup>. IRC 2.14.1.

Comment comprendre l'accomplissement de l'alliance à la lumière du conseil éternel de Dieu ? François Wendel a posé la question classique en se demandant si l'affirmation en stéréo de la prédestination et de la rédemption par l'incarnation ne contenait pas de contradiction ? Si Dieu a décrété le salut de certains et la perdition d'autres, pourquoi l'incarnation est-elle nécessaire si la différenciation existe déjà dans le plan de Dieu ? Wendel se réfère à l'avis du théologien allemand Paul Jacobs selon lequel « l'œuvre du salut est impensable sans ses relations avec l'élection, tout comme le serait une élection éternelle en soi ; l'histoire du salut se déploie en relation avec l'élection et complète cette dernière<sup>51</sup>. » Calvin envisage ce problème sous deux angles, le divin et l'humain, qui sont complémentaires mais impossibles à unifier. Il dit assez abruptement : « Je confesse que l'amour de Dieu a précédé en temps et en ordre quant à Dieu ; mais au regard de nous, le commencement de l'amour de Dieu envers nous se situe au sacrifice de Christ<sup>52</sup>. »

À ce sujet, on peut avancer, d'une certaine façon, en considérant la question du médiateur, car, dans cette fonction, Christ est à la fois le Logos, la deuxième personne de la Trinité et le Fils de Dieu incarné. Dans sa personne unique, l'élection éternelle et l'accomplissement historique sont réunis et se complètent. Suivant Jacobs et Wendel, Richard A. Muller indique que dans *Institution*, Calvin commence sa présentation de l'office du médiateur par une référence explicite au décret divin<sup>53</sup>. Que Christ soit à la fois vrai Dieu et vrai homme provient du « décret éternel de Dieu, dont dépendait le salut des hommes. Le Père, qui est toute clémence et toute bonté, a décidé ce qu'il savait nous être le plus utile ». Autrement dit, selon Muller, Calvin présente Christ non comme celui qui met en œuvre le décret, mais comme celui qui, avec Dieu, est son auteur.

Le médiateur révèle la vérité de Dieu, car il est lui-même Dieu. Christ est le témoin fidèle de l'élection de tous les croyants éternellement en Dieu, car il est lui-même un avec le Père qui a choisi les élus de toute éternité. Pourtant en tant que médiateur, il est désigné pour accomplir cette œuvre. Comme médiateur, Christ est subordonné au décret, mais en tant que Fils de Dieu, il est un avec le Père et égal à lui. Le Fils de Dieu se tient derrière le décret alors que le Fils comme médiateur est celui qui exécute le décret<sup>54</sup>.

Ainsi Calvin insiste sur la médiation primordiale du Fils, une médiation qui existe au-delà de l'espace/temps et qui exprime la grâce éternelle de Dieu dans

---

51. WENDEL, *Calvin*, p. 172, cite Paul JACOBS, *Prädestination und Verantwortlichkeit bei Calvin*, Neukirchen, J. G. Oncken, 1937, p. 78s.

52. *Commentaire sur 2 Co 5.19*, p. 87.

53. IRC 2.12.1. MULLER, *Christ and the Decree*, p. 28 ; voir ch. II pour tout l'argument de Muller, qui reste convaincant, malgré les réserves d'Edmonson dans sa *Christology*, p. 147-151.

54. MULLER, *Decree*, p. 35, 37s. se réfère aux *Commentaire sur Jn 6.38 et 17.6-8*.

son élection. L'office transcendant est le registre qui précède l'incarnation et que la venue du médiateur met en valeur. Le Fils incarné dans l'histoire est la concrétisation personnelle d'un acte éternel et, en lui, se fait connaître le salut par le processus historique qui va de la souffrance à l'exaltation. Dans ce contexte, Calvin peut parler du mérite de Christ dans la réalisation du plan éternel de Dieu. En réponse à Lelio Socini, et se référant à Augustin, Calvin affirme qu'« en parlant du mérite de Jésus-Christ, nous ne plaçons pas son origine en lui, mais nous remontons jusqu'au décret, à l'ordonnance de Dieu qui en est la cause, puisqu'il l'a établi Médiateur par pure grâce, pour nous acquérir le salut<sup>55</sup> ».

Dans le chapitre 16, avant sa conclusion du livre II de l'*Institution*, Calvin présente le rédempteur dans son œuvre qui consiste à nous délivrer de la colère de Dieu. Il suit la narration de la séquence de la condamnation sous Pilate, la crucifixion, la mort, l'ensevelissement, commente la descente aux enfers en suivant la structure du Credo, avant de parler de la résurrection, de l'ascension et de la session à la droite de Dieu suivie par le retour pour le jugement. La médiation historique de Christ comporte à la fois l'obéissance et l'accomplissement.

Ce mouvement de la souffrance à la gloire est traditionnel et Calvin nous présente les deux moments, ou états, du ministère de Christ. La souffrance connue par le Christ, la durée d'une vie, accentuée à sa fin (*Catéchisme de Heidelberg*, q. 37), sont en contraste frappant avec la gloire éternelle du médiateur qui règne. Il ne s'agit pas simplement d'une séquence, mais de la confirmation du succès obtenu par le médiateur, approuvé par le Père. Les deux états de souffrance et de gloire dans l'accomplissement de l'alliance servent à souligner la fonction de représentation de l'œuvre de Christ, mais aussi son orientation eschatologique.

Si les deux états présentent bien la structure fondamentale de l'accomplissement de l'alliance, Calvin n'envisage pas ces états comme des réalités séparées, dans deux compartiments étanches. La personne et l'œuvre de Christ sont autrement complexes dans leur réalité profonde. Calvin ne peut oublier que deux natures résident dans la personne du médiateur. Son commentaire de l'auto-humiliation de Philippiens 2.7-9 montre que, pour le réformateur, l'humiliation a d'autant plus de poids qu'elle coexiste avec l'exaltation de la nature humaine unie à la nature divine dans l'unique personne du Fils. Ainsi :

Christ n'a pu renoncer à sa divinité : mais il l'a tenue cachée pour quelque temps, afin qu'elle n'apparût pas sous la faiblesse de la chair. Ainsi il s'est démis de sa gloire devant les hommes,

---

<sup>55</sup>. IRC 2.17.1.

non point en la diminuant, mais en la tenant couverte.... L'image de Dieu a relui en Christ de telle sorte toutefois qu'il était abject selon l'apparence extérieure et réduit à néant selon l'opinion des hommes ; car il portait la forme d'un serviteur et avait vêtu notre nature à cette condition qu'en elle il fût le serviteur de Père, et même des hommes.<sup>56</sup>

Il apparaît qu'il existe, déjà, par l'union des natures dans la personne du médiateur, une élévation de son humanité et un abaissement de sa divinité, ce qui fait ressortir le mystère de l'incarnation et rend la doctrine des deux états plus complexe<sup>57</sup>.

Ces considérations ne sont pas sans importance pour la finalité de l'œuvre du médiateur : la rédemption du péché par la mort et la résurrection du Christ. L'obéissance du Christ jusqu'à la mort de la croix (Col 2.8) relève de la logique de la représentation et de la substitution. Calvin écrit : « Cela a déjà été une grande humiliation pour le Seigneur d'avoir été fait serviteur. Il a pourtant été plus loin : et, bien qu'il ait été immortel et Seigneur de la vie et de la mort, il a été obéissant au Père jusqu'à endurer la mort<sup>58</sup>. » La mort de la croix est donc le point climatérique d'une vie d'obéissance, celle du second Adam qui a payé pour notre forfait ce que nous avons mérité.

On ne trouve pas de théologie unifiée de l'œuvre rédemptrice de Christ chez Calvin, qui développe la signification de la mort de Christ d'une multitude de façons. Robert A. Peterson propose que Calvin présente six thèmes bibliques différents qui contribuent à construire sa théologie de la réconciliation. Christ est le deuxième Adam, le vainqueur, le substitut légal, le sacrifice, notre mérite et notre exemple<sup>59</sup>. Même s'il en est bien ainsi, tous ces thèmes n'ont pas le même poids. À la différence de l'arrière-plan de la tradition d'Anselme de la satisfaction rendue à Dieu, la notion de substitution, Christ à notre place, prédomine dans l'exposé de Calvin<sup>60</sup>. Mais contrairement au théologien de Cantorbéry, Calvin ne présente pas les notions de peine et de satisfaction comme des équivalents car, pour lui, Christ ne satisfait pas à l'honneur de Dieu. La satisfaction pour Calvin se comprend dans le contexte du paiement de la dette due à la justice divine, comme une punition viciaire, un destin que Christ

---

<sup>56</sup>. CALVIN, *Commentaires sur le Nouveau Testament*, VI, p. 270s. Cf. GISEL, *Le Christ*, p. 72-81 pour une documentation à ce sujet. Il faut distinguer la présentation calvinienne de la dialectique barthienne dans laquelle le Seigneur est serviteur et le Serviteur est Seigneur dans sa *Dogmatique*, IV/1, 1956, § 59s.

<sup>57</sup>. Voir Marvin P. HOOGLAND, *Calvin's Perspective on the Exaltation of Christ in Comparison with the Post-Reformation Doctrine of the Two States*, Kampen, J.H. Kok, 1966.

<sup>58</sup>. CALVIN, *Commentaires sur le Nouveau Testament*, VI, p. 271.

<sup>59</sup>. PETERSON, *Atonement*, ch. 4-9, donne une bonne introduction à ce sujet.

<sup>60</sup>. BRUNNER, *Mediator*, indique la relation entre la doctrine de Calvin sur la substitution et celle d'Anselme, p. 248s., 458, 507. Voir aussi Paul VAN BUREN, *Christ in our Place. The Substitutionary Character of Calvin's Doctrine of Reconciliation*, Édimbourg, Oliver & Boyd, 1957.

a assumé sur la croix<sup>61</sup>. Une multitude de textes pourraient être cités dans ce cadre, mais le résumé qu'en fait Calvin dans *l'Institution* II,xvi,2 est classique puisqu'il unit le péché de l'homme, l'obéissance de Christ qui en assume les conséquences et la délivrance qui en résulte. Pour illustrer, nous avons divisé le texte de façon à en faire apparaître les différentes parties :

*Si une personne apprend, comme l'Écriture l'enseigne*

qu'elle est séparée de Dieu par le péché, qu'elle a hérité de la mort éternelle, qu'elle est sujette à la malédiction et n'a aucun espoir de salut, qu'elle est bannie de toute grâce de la part de Dieu, qu'elle est esclave de Satan, captive et prisonnière du péché et qu'elle est destinée à une ruine horrible et à la confusion

*mais que Jésus-Christ est intervenu*

qu'il a pris sur lui le châtiment qui était préparé pour les pécheurs par le juste jugement de Dieu, qu'il a effacé et aboli par son sang les péchés qui étaient la cause de l'inimitié qu'il y a entre Dieu et les hommes et que, par ce paiement, Dieu a été satisfait et sa colère s'est apaisée, que tels sont le fondement sur lequel s'appuie l'amour que Dieu nous porte et le lien qui nous maintient dans sa bienveillance et dans sa grâce...

*Cela n'émouvra-t-il pas davantage cette personne puisque ces mots expriment beaucoup mieux la calamité dont Dieu nous a retirés ?*

Ce bel exemple d'éloquence montre comment Calvin enseigne la substitution viciaire et pénale par la croix de Christ.

À propos de la crucifixion, Calvin indique comment la croix accomplit les divers types sacrificiels de l'alliance mosaïque. Le sang répandu de Christ, comme victime pour nos péchés, est le gage de la réalité de notre rédemption :

Car nous ne pourrions pas être sûrs que Jésus-Christ a été notre dette et notre rançon, notre rédempteur et notre propitiatoire, s'il n'avait pas été victime sacrificielle. Voilà pourquoi l'Écriture, en montrant comment nous sommes rachetés, fait si souvent mention du sang, bien que le sang de Jésus-Christ, étant répandu, n'ait pas seulement servi de satisfaction pour nous réconcilier avec Dieu, mais a été, pour nous, comme un bain qui nous a purifiés de toutes nos souillures (Éphésiens 5.26 ; Tite 3.5 ; Apocalypse 1.5)<sup>62</sup>.

On pourrait dire que le fait même de l'incarnation constitue une forme première de substitution, mais la vraie finalité de la substitution se trouve dans le fait que le sang de Christ est répandu pour nous. Selon Calvin, notre Seigneur est venu en tant que vrai homme pour prendre le nom et la place d'Adam, afin d'obéir au Père et de présenter le prix de la satisfaction et de payer la dette que nous devons à la justice de Dieu. L'incarnation et la mort de Christ sont

---

<sup>61</sup>. Henri BLOCHER, «The Atonement in John Calvin's Theology», in Charles E. HILL, Frank A. JAMES, sous dir., *The Glory of the Atonement : Biblical, Historical and Practical Perspectives*, Downers Grove, InterVarsity Press, 2004, p. 279-303.

<sup>62</sup>. IRC 2.16.6.

complémentaires comme actes d'obéissance vis-à-vis de Dieu et débouchent sur la résurrection et la vie nouvelle, le résultat de la victoire de Christ. Quand on mentionne la mort de Christ, dit Calvin, nous comprenons en même temps tout ce qui appartient à la résurrection : « Comme lui, en ressuscitant, a vaincu la mort, la victoire de notre foi dépend de sa résurrection<sup>63</sup>. »

Finalement, se pose la vieille question de savoir si, pour Calvin, la réconciliation est de portée générale ou particulière – question qui a généré de nombreux débats suite au troisième canon de Dordrecht<sup>64</sup>. Une proposition intéressante relative au caractère particulier (ou limité) de la réconciliation chez Calvin se trouve dans le commentaire de Richard Muller dans son livre *Christ and the Decree*<sup>65</sup>. On peut avancer dans ce débat, pense Muller, si on examine le langage de Calvin. On constate alors que, chez le réformateur, les mots « expiation » et « satisfaction » sont utilisés avec une portée générale pour décrire la suffisance de l'œuvre de Christ, alors que les mots « réconciliation, rédemption et intercession » sont employés dans un sens particulier pour indiquer l'efficacité des grâces conférées à certaines personnes par le Christ. Ce dernier sens est limité aux élus. Muller remarque que cela « correspond, de façon générale, à ce qui est appelé la réconciliation limitée dans la tradition réformée comme dans la pensée de Calvin lui-même. »

### La fonction herméneutique des trois offices (le *munus triplex*)

« Dans la pensée de Calvin, la doctrine du *munus triplex* devient pour la première fois, dans l'histoire des dogmes, une catégorie doctrinale démarquée et une formule qui façonne les contours de la christologie<sup>66</sup>. » Nous pouvons donc dire que cette doctrine présente un aspect novateur de la christologie de Calvin, en proposant, notamment, un lien d'unité entre la personne et l'œuvre du médiateur.

Le triple office de Christ est utilisé par Calvin pour expliquer l'aspect salvifique de son acte de salut<sup>67</sup>. En tant que médiateur entre Dieu et l'homme, le Christ incarne les fonctions messianiques de prophète, de prêtre et de roi<sup>68</sup>. Les

---

63. IRC 2.16.13 ; 3.25.3.

64. Indiquons le livre de Paul HELM, *Calvin and the Calvinists*, Édimbourg, Banner of Truth, 1982, en réponse à R.T. KENDALL, *Calvinism and English Calvinism to 1649*, Oxford, University Press, 1979.

65. MULLER, *Decree*, p. 33-5.

66. *Ibid.*, p. 31.

67. Cf. l'essai de Klauspeter BLASER, *Calvins Lehre von den drei Ämtern Christi*, Zürich, EVZ-Verlag, 1970, et WILLIS, *Calvin's Catholic*, p. 78ss.

68. Pour l'historique du débat entre les deux/trois offices voir Jansen, Edmonson or Peterson (ch. 3) ; de même Heinrich HEPPE, *Reformed Dogmatics*, trad. G.T. Thompson, Grand Rapids, Baker, 1978 (1950), ch. XVIII. Notre commentaire présente avant tout la doctrine dans IRC.

offices de prêtre et de roi ont une longue histoire dans la tradition chrétienne<sup>69</sup> ; Calvin s'y réfère dans l'*Institution* de 1536. Plus tard, dans le *Catéchisme de Genève* (1541) et dans l'*Institution* de 1545, l'office prophétique est ajouté. C'est dans l'édition de 1559 de l'*Institution* que se trouve une exposition définitive des titres messianiques. Cette christologie des trois offices ouvre la voie à des développements dans la tradition réformée avec le risque d'accentuer un des trois offices par rapport aux autres<sup>70</sup>.

Calvin intitule ainsi le chapitre 15 du livre II de l'*Institution* : « Pour savoir pourquoi Jésus-Christ a été envoyé par le Père et ce qu'il nous a apporté, il faut considérer trois choses : son office de prophète, de roi et de sacrificateur. »

Ces offices ont une fonction herméneutique qui aide à comprendre pourquoi Christ a agi ainsi et quelles sont les dimensions du salut accompli par son œuvre. Ils constituent une illustration concrète de l'œuvre unique du médiateur. Le mot « office » indique une fonction de représentation, compris ici comme un ministère ou une charge de médiateur à laquelle Christ est nommé de façon officielle avec une triple référence : à son œuvre, à Dieu le Père et à l'humanité<sup>71</sup>. Ces offices sont des interprétations du nom de « Christ », le médiateur oint dans une fonction messianique pour accomplir son œuvre de proclamation de la vérité comme prophète, pour intervenir comme prêtre et pour régner comme roi.

Calvin définit les offices avec la brièveté et la clarté qui lui sont habituelles tant dans le *Catéchisme de Genève* que dans l'*Institution* :

*Prophète* : « Il est l'envoyé de son Père auprès des hommes et son porte-parole. Il avait pour mission de révéler pleinement le dessein du Père et d'accomplir aussi toutes les révélations et toutes les prophéties » (GC, 39). « La dignité prophétique, dont nous disons que Jésus-Christ a été revêtu, tend à nous faire savoir que toutes les facettes de la sagesse parfaite sont contenues dans l'ensemble de son enseignement » (IRC 2.15.2).

*Prêtre* : « Son rôle et son privilège est de se tenir devant Dieu pour obtenir sa grâce, et d'apaiser sa colère par l'offrande d'un sacrifice qui lui soit acceptable » (GC, 38). « Le but et l'utilité du sacerdoce sont que Jésus-Christ, par sa sainteté, nous acquiert la faveur de Dieu et nous rend agréables à ses yeux, puisqu'il est le Médiateur pur et sans imperfection... il faut que le Sacrificateur intervienne avec une œuvre d'expiation<sup>72</sup> pour nous permettre d'obtenir la grâce et pour apaiser la colère de Dieu. Il a donc été nécessaire que, pour s'acquitter de cet

<sup>69</sup>. WENDEL, *Calvin*, p. 169, indique Eusèbe (*Hist. Eccles.*, I, 3, 9) et dit que Calvin s'est peut-être inspiré de Martin Bucer, *Enarrationes in Evangelia* (1536).

<sup>70</sup>. JANSEN, *Calvin's Doctrine*, p. 16-23. BAVINCK, *Dogmatics*, II, p. 475-482 ; G.C. BERKOUWER, *The Work of Christ*, Grand Rapids, Eerdmans, 1965, ch. 4.

<sup>71</sup>. JANSEN, *Calvin's Doctrine*, p. 71ss.

<sup>72</sup>. Latin, *piaculum*, une œuvre d'expiation. Calvin, plus que Martin Luther, considère le sacrifice de Christ comme une substitution pénale.

office, Jésus-Christ se présente avec un sacrifice » (IRC 2.15.6).

*Roi* : « C'est un règne spirituel, celui de la parole et de l'Esprit de Dieu, qui apportent avec eux la justice et la vie » (GC, 37). « J'en viens au règne, dont nous parlerions en vain et sans profit, si les lecteurs n'étaient pas, d'abord, avertis qu'il est de nature spirituelle. Le savoir permet de comprendre quelles sont son utilité et son efficacité manifestées dans sa puissance et son éternité » (IRC 2.15.3).

Ces citations permettent de voir que les offices se rapportent tous à la fonction de médiation, qu'ils se réfèrent primordialement à Dieu le Père et qu'ils nous apportent les bienfaits du salut en termes de vérité, de rédemption et de règne de Christ.

La racine de la doctrine des trois offices se trouve, sans doute, dans l'éternité du Logos avec le Père. La royauté de Christ a la priorité sur les deux autres offices<sup>73</sup>. En tant que roi, Christ règne par le sacerdoce qu'il exerce sur la croix et par son intercession éternelle de grand prêtre souverain. En tant que prophète, le Fils apporte le message du salut, mais la Parole est faite chair en personne apportant la lumière de la vérité dans le monde. Les trois offices établissent un lien entre le salut divin dans l'alliance, prévu dès avant la venue de Christ, réalisé dans la personne du Fils incarné et par l'établissement attendu de son règne éternel. Considérons brièvement ces trois aspects du *munus triplex*.

La Parole éternelle est la plénitude et le point culminant de toute la révélation et, en tant que telle, il n'y a rien « avant » la vérité qu'elle fait connaître dans la création et la grâce. « Comme il est la sagesse éternelle de Dieu, il est l'unique fondement de toute doctrine et tous les prophètes ont, depuis le commencement, parlé par son Esprit<sup>74</sup>. »

Le Fils est présent derrière la révélation des prophètes de l'Ancien Testament, qui annoncent la venue du prophète-enseignant définitif. Cela confère à l'Écriture sa structure de promesse et d'accomplissement, avec le don de la loi et sa fonction préparatoire, dans l'attente de Christ qui est l'objet du témoignage prophétique et la finalité de la loi<sup>75</sup>. La Parole est à l'œuvre dans l'établissement de l'alliance qui manifeste la souveraineté royale de Dieu. « Dieu a continué, autrefois, à envoyer sans interruption les uns après les autres, des prophètes aux Juifs, afin qu'ils ne soient pas privés du message du salut dont ils avaient besoin. Pourtant, les croyants ont toujours eu enraciné dans leurs cœurs qu'il fallait attendre la pleine clarté à l'avènement du Messie<sup>76</sup>. » Le contenu de

73. W.A. VISSER'T HOOFT, *The Kingship of Christ*, Londres, SCM, 1948.

74. *Commentaire sur Jn 14.24*.

75. BLASER, *Calvins Lehre*, p. 27ss.

76. IRC 2.15.1.

l'attente prophétique est le salut et, ainsi, la révélation est liée au sacrifice. L'office sacerdotal appartient à Christ seul ; aussi les sacrifices offerts avant Christ ne sont-ils que des ombres qui annoncent l'unique sacrifice. En elles-mêmes, ces offrandes ne pouvaient pas accomplir la propitiation devant Dieu. Impossible aussi qu'il y ait continuation de l'office sacrificiel après Christ<sup>77</sup>. Les prêtres de l'ancienne alliance sont des copies et des ombres qui disparaissent lors de l'apparition de Christ qui est l'auteur du salut. Commentant le Psaume 2.6, « C'est moi qui ai sacré mon roi sur Sion, ma montagne sainte », Calvin dit :

Même si, par ce propos, David considère la promesse de Dieu et s'exhorte lui-même ainsi que les autres à s'en souvenir, il veut également indiquer que son règne est sacré et ne peut pas être séparé du temple. Or, cela concerne plus véritablement le règne de Christ que nous savons être spirituel et lié au sacerdoce, ce qui constitue la partie principale du service divin<sup>78</sup>.

Le temple et le royaume vont ensemble dans l'anticipation théocratique de Christ et lorsque les sacrifices sont correctement offerts, le salut et la bénédiction du peuple vont de pair.

Cette institution est temporaire et préparatoire, mais elle est en même temps illuminée par le messie annoncé par l'onction d'huile. L'unité du salut et l'unité de la révélation vont ensemble ; la personne du médiateur est liée à une économie temporelle qui est incomplète sans l'incarnation<sup>79</sup>.

L'incarnation du médiateur est la concrétisation des trois offices dans la personne de Christ qui reçoit l'onction de l'Esprit. La médiation de Christ indique l'accomplissement humain des trois offices dans la personne qui, seule, constitue un point intermédiaire entre Dieu et l'homme. Mais ce qui appartient à l'humanité de Christ relève de sa personne qui agit en tant que médiateur. Comme le dit Calvin : « Utilisons donc cette clef pour avoir une compréhension correcte : tout ce qui concerne l'office du Médiateur n'est dit simplement ni de la nature humaine, ni de la nature divine<sup>80</sup>. » En tant que prophète, Christ apporte « la perfection de la doctrine de l'Évangile ». Citant Ésaïe 61.1-2 et Luc 4.18, Calvin dit que Christ est « oint par l'Esprit comme héraut et témoin de la grâce du Père ». L'enseignement de Christ est incarné dans sa personne et, ainsi, ses actes sont vraiment des actes de salut. Christ « a reçu la plénitude de l'Esprit, afin d'être témoin et ambassadeur de notre réconciliation avec Dieu » et « lui seul par la puissance de son Esprit fait et accomplit tous les bienfaits qui sont ici promis<sup>81</sup> ». Comme prophète Christ réalise l'alliance, car son message a pour

---

77. IRC 2.15.6.

78. *Commentaire* sur Ps 2.6 (Paris, Meyrueis, 1859), I, p. 8.

79. MULLER, *Decree*, p. 32.

80. IRC 2.14.3.

81. IRC 2.15.2 ; *Commentaire* sur Lc 4.17.

contenu son ministère sacerdotal<sup>82</sup>. Le titre « agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde » résume, de façon claire, l'office principal de Christ :

En effaçant les péchés du monde par le sacrifice de sa mort, il réconcilie les hommes avec Dieu. Il est vrai que le Seigneur nous confère bien d'autres bienfaits ; mais celui-ci est le plus grand, et dont les autres dépendent, qu'en apaisant la colère de Dieu, il fait que nous sommes réputés justes et purs. Car tous les ruisseaux des biens qui nous sont communiqués découlent de cette fontaine que Dieu, ne nous imputant point nos offenses, nous reçoit en grâce<sup>83</sup>.

Non seulement Christ est prêtre, mais il est aussi l'offrande et l'autel, trois expressions qui éclairent le sens de la rédemption. Le prêtre est proche du peuple et le Christ a appris, par son expérience, comment soutenir les faibles. « Christ a pris sur lui ce qui était nôtre, afin de faire découler sur nous ce qui était sien. Car, ayant pris notre malédiction, il nous a donné sa bénédiction<sup>84</sup>. » En tant que prêtre accomplissant son office, Christ devait entrer dans le sanctuaire, ce qu'il a fait avec l'offrande de son sang, qui est d'un autre ordre que les offrandes commandées par la loi. « Il est à la fois le Sacrificateur et l'offrande, car il n'existait pas d'autre œuvre expiatoire suffisante pour abolir la culpabilité de nos péchés, et il n'existait pas non plus d'homme digne d'offrir à Dieu son Fils unique<sup>85</sup>. » Christ est aussi « l'autel de Dieu, et sur lui, Christ, nous devons sacrifier, si nous voulons que Dieu accepte nos sacrifices<sup>86</sup> ».

Finalement, comment le Fils incarné révèle-t-il sa royauté dans les jours de sa souffrance ? Nous avons noté que Calvin insiste, sans se lasser, sur la nature spirituelle de cet office. Christ règne pour Dieu et devant Dieu par sa vérité et par la puissance de son Esprit ; quand le Christ est venu dans le monde, son royaume s'est manifesté par ses œuvres, il a vaincu le diable, le péché et la mort<sup>87</sup>. Ainsi Christ reçoit en don le royaume messianique. Que le Christ ait la position de « vice-gérant gouvernant le monde » n'implique pas de changement dans la royauté divine du Père, puisque le Fils est Dieu et que le Père œuvre en lui<sup>88</sup>. C'est pourquoi, même si Christ est oint roi par le Saint-Esprit, Calvin hésite à désigner un moment temporel comme commencement du règne de Christ. Le royaume est toujours présent avec lui et Calvin est réticent à lier une réalité spirituelle à un moment temporel. Pourtant l'investiture officielle a lieu au moment de l'ascension car, si Christ a été oint roi par le Saint-Esprit, Calvin fait preuve de réserve pour assigner un début temporel à sa royauté. Au moment

---

82. Voir BLOCHER, «Atonement», pour une présentation détaillée de l'expiation, p. 283-288.

83. *Commentaire* sur Jn 1.29.

84. *Commentaire* sur Rm 8.3 ; Hé 2.17.

85. *IRC* 2.15.6.

86. *Commentaire* sur És 60.7.

87. *Commentaire* sur Jn 18.6.

88. *Commentaire* sur Jn 5.22, 20.26.

de l'ascension, Christ met de côté son abaissement terrestre et manifeste la puissance et la gloire de Dieu. C'est au moment de l'ascension que Christ est investi de sa royauté<sup>89</sup>.

Sur la terre, le royaume s'étend par la prédication et les miracles de Jésus, considérés comme une expression de l'onction de la puissance d'en haut que sa nature humaine a reçue afin de vaincre la corruption qui est dans le monde. Ces manifestations de la puissance royale aboutissent à la victoire de la croix, souvent présentée par Calvin comme le char triomphant d'un conquérant. Christ entre à Jérusalem comme vainqueur afin d'anéantir le mal et de subjuguier Satan dans une lutte violente : « Au moyen de sa crucifixion, le salut du monde a été acquis et Christ lui-même a obtenu un triomphe magnifique sur la mort et sur Satan<sup>90</sup>. »

Si Calvin ne se lasse pas d'insister sur le *Christus victor*, il ne diminue en rien la terreur et l'angoisse éprouvées par le médiateur dans sa rencontre avec Satan, la mort et l'enfer. Au contraire, il parle de la lutte dramatique de Christ, de la faiblesse de la chair, de l'angoisse, de la douleur, de la terreur de la mort, de la malédiction de Dieu et de son jugement. Seulement, après cette expérience, Christ « a remporté la victoire sur les douleurs de la mort, soutenu par la main salutaire du Père et, après avoir combattu un peu de temps, il a triomphé de Satan, du péché et des enfers<sup>91</sup> ».

L'œuvre messianique du médiateur présente une unité profonde et manifeste comment le Christ était avant toutes choses et avant de nous faire de promesse, comment il a agi pour l'humanité dans son incarnation et comment il est, maintenant et éternellement, avec son peuple par sa présence eschatologique. Pour Calvin, l'office de médiation existe dès avant la création et Christ continue d'accomplir cet office en gloire comme Seigneur, chef de l'Église, notre frère et le capitaine de notre salut<sup>92</sup>. Il nous incorpore en son corps. De l'Alpha à l'Omega, tout l'alphabet de la rédemption est écrit en Christ et par lui.

Ainsi la christologie de la médiation comporte des implications sotériologiques. Christ, qui reçoit l'Esprit avec plénitude, continue son activité prophétique en attirant son peuple à lui, en accomplissant la promesse abrahamique

---

<sup>89</sup>. IRC 2.15.5 ; 2.17.14.

<sup>90</sup>. *Commentaire* sur Jn 6.15. Sur la victoire sur la mort et sur Satan, voir PETERSON, *Atonement*, ch. 5 ; EDMONSON, *Christology*, p. 133-136 ; et H. BLOCHER, « *Agnus victor*. The Atonement as Victory and Vicarious Punishment », in J.G. STACKHOUSE, sous dir., *What Does it Mean to be Saved ?*, Grand Rapids, Baker, 2002 ; P. WELLS, *De la croix à l'évangile de la croix*, ch. 9.

<sup>91</sup>. *Commentaire* sur Hé 5.7, p. 73.

<sup>92</sup>. BLASER, *Calvins Lehre*, p. 44.

pour toutes les nations. Du ciel, il poursuit son office prophétique exercé sur la terre car, comme chef, il répand son onction parmi ses membres. Christ continue son ministère prophétique au travers de ses ministres qui proclament l'Évangile. Cette annonce externe est efficace grâce à l'Esprit, qui l'applique aux cœurs des croyants lorsqu'ils reçoivent la vérité de Christ<sup>93</sup>. Ainsi, Christ continue à dispenser « la doctrine de vie » et à former le cœur des croyants à obéir à l'Évangile par la foi qui sauve. La proclamation prophétique du pardon et de la guérison divins font des croyants des citoyens du royaume céleste déjà ici-bas sur la terre.

Au-delà de l'unique sacrifice pour le péché, l'office sacerdotal a une extension eschatologique au ciel par l'intercession de Christ, lui qui, comme avocat à la droite de Dieu, plaide la cause des siens devant le Père. La réconciliation avec Dieu, finalité de la médiation de Christ, est le premier aspect de son ministère sacerdotal. Mais Christ continue, en tant que médiateur, à appliquer aux siens les fruits de sa mort en vue du salut<sup>94</sup>. Autrement dit, l'intercession et la rémission des péchés sont des aspects complémentaires du sacerdoce de Christ :

Étant entré dans le sanctuaire qui n'est pas fait par la main des hommes, il agit continuellement comme notre avocat et comme celui qui intercède pour nous (Hébreux 7.25 ; 9.11 ; Romains 8.34). Il fixe les yeux du Père sur sa justice et les détourne de nos péchés, nous réconciliant si fortement en son cœur qu'il donne accès, par son intercession, à son trône. Il nous y prépare par sa grâce et sa clémence et obtient que Dieu ne nous épouvante pas comme cela devrait être le cas pour les pécheurs<sup>95</sup>.

À cause de Christ, nous pouvons nous approcher du trône de la grâce avec confiance. Puisque Christ est notre grand prêtre, « comme ses compagnons dans cet office, nous avons la liberté d'entrer librement dans le sanctuaire des cieux, en sachant que les sacrifices de prière et de louange que nous lui offrirons lui seront agréables et de « bonne odeur »<sup>96</sup>. Ceci est le sens essentiel de Jean 17.9 (« pour eux je me sanctifie »).

L'efficacité de l'élection en Christ, dès avant la fondation du monde, relève de son œuvre royale de médiateur. Christ, comme roi de son peuple, reçoit toute puissance pour « nous conduire par la main, nous nourrir et nous rassasier, nous garder sous sa protection et subvenir à tous nos besoins... Jésus-Christ est entre Dieu et nous, afin de nous amener petit à petit à une pleine communion ». Dans sa royauté, « Jésus-Christ a un pouvoir durable, considé-

---

<sup>93</sup>. *Commentaire* sur Rm 8.15.

<sup>94</sup>. HOOGLAND, *Calvin's Perspective*, p. 198s.

<sup>95</sup>. *IRC* 2.16.16.

<sup>96</sup>. *IRC* 2.15.6.

rons qu'il est comme la forteresse qui assure la permanence de l'Église, de telle sorte qu'elle demeure sauve au milieu de révolutions confuses, dont elle est continuellement agitée, des tempêtes et des tourbillons épouvantables qui la menacent de perdition<sup>97</sup> ». « Christ, s'il règne sur tout, est le protecteur et le défenseur des siens. Les croyants qui le reconnaissent peuvent attendre, dans cette espérance, son triomphe du dernier jour. À ce moment-là, il achèvera de séparer l'ivraie du bon grain ce qui a été commencé par la proclamation de l'Évangile<sup>98</sup>. »

En résumé, il convient de remarquer que les trois offices ainsi distingués ne font, en réalité, qu'un seul office, le ministère du salut incarné dans la personne du médiateur. Le *munus triplex* distingue les trois, à la suite de l'Écriture, pour accommoder la complexité de l'œuvre messianique à notre compréhension limitée et à notre foi. « L'office exercé par le Christ n'est pas quelque chose de rigide mais a une efficacité merveilleuse dans le salut, car Christ accomplit une œuvre de grâce. C'est pour cette raison que l'office messianique n'est pas opposé à la spontanéité personnelle ; un tel conflit n'a jamais existé en Christ<sup>99</sup>. » L'œuvre du salut a un enracinement historique indéniable qui souligne la transformation, dans notre histoire, de la colère et du jugement en la grâce, mais elle est aussi trans et supra-historique<sup>100</sup>.

*Conclusion* : Si la christologie de Calvin n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur, cela vient, sans doute, de ce qu'elle est théocentrique et non anthropocentrique. La notion de médiation christique est en désaccord avec l'humanisme horizontal et les christologies d'en-bas, avec le Jésus symbole de tout ce qui est humain dans la grandeur et dans la misère. C'est la christologie de la médiation que l'Église chrétienne a trop souvent perdue de vue et, avec elle, la plénitude de l'Évangile de la grâce. C'est à cause de cela que la prédication de l'Évangile, loin d'être une annonce libératrice, est un fardeau moralisant, qui incite l'homme à mériter le salut par l'amour. La notion de médiation ne semble pas favoriser le dialogue interreligieux non plus, car les autres religions ne sont pas des religions de médiation ou le sont comme des ombres qui sont loin de la réalité du salut par grâce.

La médiation de Christ a une finalité<sup>101</sup>. Elle est le seul moyen par lequel les êtres humains peuvent connaître Dieu ou espérer une réalité autre que celle

---

<sup>97</sup>. IRC 2.15.5, 15.3.

<sup>98</sup>. *Commentaire* sur Ps 15.1.

<sup>99</sup>. BERKOUWER, *Work*, p. 62.

<sup>100</sup>. Cf. WILLIS, *Calvin's Catholic*, p. 99s.

<sup>101</sup>. Cf. Donald A. CARSON, *The Gagging of God : Christianity confronts Pluralism*, Leicester, Apollos, 1996, ch. 7.

de notre triste monde. Nous n'avons pas pris assez au sérieux l'affirmation un peu brutale de Calvin : « Il n'y a rien de plus utile à connaître que Jésus-Christ et tous ceux qui, par la foi, le perçoivent tel qu'il est, ont saisi la plénitude infinie des bénédictions célestes<sup>102</sup>. »

Mais, connaître Christ comme médiateur, c'est tenir quelque chose de solide dans un monde en pleine mutation. En tant que rédempteur, Christ reste inébranlablement l'homme Christ-Jésus pour nous. Et Calvin de dire :

De fait, s'il était vivement imprimé au cœur de nous tous que le Fils de Dieu nous tend la main comme un frère et qu'il est uni avec nous en une même nature, afin que de cette si misérable condition il nous élève jusqu'au ciel, qui est celui d'entre nous qui n'aimât beaucoup mieux tenir ce droit chemin que de se fourvoyer par des défilés pleins de ronces et d'épines<sup>103</sup> ?

Paul WELLS

Faculté Libre de Théologie Réformée  
Aix-en-Provence

---

<sup>102</sup>. IRC 2.15.2, citant 1 Co 2.2.

<sup>103</sup>. *Commentaire* sur 1 Tm 2.5.